

CANICULE : VIGILANCE JAUNE

VIGILANCE JAUNE CANICULE

FORTES CHALEURS À CHEVRU : LA VIGILANCE JAUNE APPELLE DÉJÀ À LA PRUDENCE

La Seine-et-Marne est placée en vigilance jaune canicule. Ce niveau ne doit pas être banalisé : il signale un épisode de chaleur pouvant devenir difficile pour les personnes fragiles, isolées, malades, très exposées ou contraintes de sortir aux heures les plus chaudes.

Situation météo

Vigilance jaune canicule

Températures attendues

Jusqu'à 35 à 37 °C prochainement

Eau

Vigilance sur certains usages

Déchets verts

Brûlage interdit toute l'année

LA PAGE À LIRE EN PRIORITÉ : [CHEVRU.FR/CANICULE](#)

La commune a regroupé les gestes essentiels, les signes d'alerte, le registre communal, les contacts utiles et les informations locales sur une page dédiée.

Consulter la page canicule de Chevru

1. COMPRENDRE LA VIGILANCE JAUNE : CE N'EST PAS UNE SIMPLE INFORMATION MÉTÉO

La vigilance canicule est décidée par Météo-France au niveau départemental. Elle prend en compte

les températures prévues, leur durée, les températures de nuit et les conséquences possibles sur la santé.

Ce que veut dire “jaune”

Un pic de chaleur court ou une chaleur persistante peut présenter un risque pour les personnes fragiles ou surexposées.

Ce qui aggrave le risque

Plusieurs jours chauds, des nuits qui rafraîchissent peu, l'humidité, l'ozone, l'effort physique, le travail dehors ou l'isolement.

Le danger à éviter

Attendre que la vigilance passe à l'orange pour changer ses habitudes. Les premiers malaises peuvent arriver avant.

En clair : la vigilance jaune est le bon moment pour boire davantage, limiter les efforts, fermer le logement en journée, prendre des nouvelles et repérer les personnes qui pourraient avoir besoin d'aide.

- Boire régulièrement de l'eau, même sans sensation de soif.
- Fermer volets, rideaux et fenêtres en journée, puis aérer quand l'air extérieur devient plus frais.
- Limiter jardinage, sport, bricolage et déplacements aux heures les plus chaudes.
- Éviter les efforts intenses en cas de qualité de l'air dégradée, notamment pour les enfants, personnes âgées ou personnes asthmatiques.
- Ne jamais laisser un enfant, une personne vulnérable ou un animal dans une voiture, même quelques minutes.

2. PERSONNES VULNÉRABLES : LE REGISTRE COMMUNAL SERT À AGIR AVANT L'URGENCE

Le registre communal permet à la mairie de Chevru d'identifier les personnes qui souhaitent bénéficier d'une attention particulière lors des fortes chaleurs ou d'une situation exceptionnelle.

L'inscription est gratuite, volontaire, confidentielle et sans engagement. Elle permet à la commune de prendre des nouvelles, rappeler les bons réflexes, repérer plus vite une difficulté et orienter vers les bons interlocuteurs si besoin.

Qui peut être concerné ?

Catégories prévues pour le registre

- Personnes âgées de 65 ans et plus vivant à domicile.
- Personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail et vivant à domicile.
- Adultes en situation de handicap vivant à domicile.

Situations où il ne faut pas hésiter

- Personne isolée, malade, sous traitement ou ayant des difficultés à se déplacer.
- Femme enceinte, nourrisson, jeune enfant ou logement difficile à rafraîchir.
- Absence de proches à proximité, fatigue inhabituelle, inquiétude face à la chaleur.

Comment s'inscrire à Chevru ?

La démarche est simple : il suffit de demander le formulaire auprès de la mairie, de le compléter avec les informations utiles, puis de le déposer directement en mairie. Un proche, un voisin, un représentant légal ou un service intervenant à domicile peut aussi aider à faire la demande, avec l'accord de la personne concernée.

Mairie de Chevru

14 rue Médéric Charot, 77320 Chevru

Téléphone : **01 64 04 60 91**

Courriel : **mairiedechevru@laposte.net**

Lundi

8h30 – 11h30

Mardi

8h30 – 11h30

Mercredi

Fermé

Jedi

8h30 – 11h30

Vendredi

8h30 – 11h30

Samedi

8h30 – 11h30

Dimanche

Fermé

3. EN CAS DE MALAISE OU DE DANGER : APPELER SANS ATTENDRE

Pendant un épisode de chaleur, une situation peut se dégrader rapidement. Malaise, confusion, grande faiblesse, fièvre, chute, propos incohérents, peau très chaude ou comportement inhabituel : il faut demander de l'aide immédiatement.

15

SAMU

18

Pompiers

112

Urgence européenne

114

Urgence par SMS

Contacts utiles autour de Chevru

Urgences de Coulommiers

GHEF, site de Coulommiers

4 rue Gabriel Péri, 77120 Coulommiers

Téléphone : **01 64 65 39 98**

Urgences de Provins

Centre hospitalier Léon Binet

Route de Chalautre, 77160 Provins

Téléphone urgences/SMUR : **01 64 60 40 50**

Gendarmerie de La Ferté-Gaucher

8 avenue de la Maison Blanche, 77320 La Ferté-Gaucher

Téléphone : **01 64 04 00 09**

Urgence police/gendarmerie : **17**

Personne sans abri ou en grande difficulté

En période de chaleur, une personne à la rue peut être en danger très vite. Si vous le pouvez, proposez simplement une bouteille d'eau, indiquez un lieu frais à proximité ou signalez la situation si elle semble préoccupante.

SAMU social : **115**

Canicule Info Service : **0 800 06 66 66**

4. EAU ET SÉCHERESSE : À CHEVRU, VIGILANCE ET SOBRIÉTÉ

Un arrêté préfectoral relatif aux usages de l'eau est en vigueur en Seine-et-Marne. Pour Chevru, l'eau potable du réseau n'est pas soumise à une restriction spécifique à ce stade. En revanche, une vigilance s'applique aux usages qui ne proviennent pas directement du réseau public : puits, forages, pompages, captages privés, récupération ou prélèvements dans le milieu naturel.

Usage	Situation à Chevru	Ce que cela implique
Eau potable du réseau	Absence de restriction	Pas de restriction spécifique à ce stade, mais il reste nécessaire d'éviter le gaspillage.
Eau hors réseau public : puits, forage, pompage, captage privé ou prélèvement dans le milieu naturel	Vigilance	Limiter ces usages, éviter les prélèvements non indispensables et suivre les consignes officielles.
Rejets dans le milieu naturel	Vigilance	Préserver les cours d'eau, fossés, mares et milieux naturels. Éviter tout rejet polluant.

Le bon réflexe : économiser l'eau maintenant pour réduire le risque de restrictions plus fortes ensuite.

- Réparer rapidement les fuites.
- Limiter l'arrosage et éviter les heures chaudes.
- Reporter les lavages et remplissages non indispensables.
- Récupérer l'eau lorsque c'est possible.
- Consulter les arrêtés préfectoraux et Vigieau en cas de doute, notamment pour les puits, forages, pompages, captages privés ou prélèvements dans le milieu naturel.

5. DÉCHETS VERTS, FEUX, BARBECUES ET DÉCHÈTERIES : ÉVITER TOUT DÉPART DE FEU

Le brûlage des déchets verts est interdit toute l'année. En période de chaleur et de sécheresse, cette interdiction est encore plus importante : les fumées gênent le voisinage, polluent l'air, aggravent les difficultés respiratoires et peuvent provoquer un départ de feu.

Déchets verts : interdit

Il est interdit de brûler tontes, feuilles, branches, tailles de haies ou résidus végétaux, à l'air libre ou dans un incinérateur de jardin.

Collecte à Chevru

Les déchets verts sont collectés chaque lundi après-midi, une fois par semaine, d'avril à novembre.

Levée automatisée

Présentez le bac dans le bon sens, bien visible et accessible, pour permettre la collecte.

Brûler des déchets verts peut entraîner une amende pouvant aller jusqu'à 750 €.

Les solutions existent : collecte, compostage, broyage, paillage ou dépôt dans une déchèterie ouverte.

Et les barbecues ?

Un barbecue familial n'est pas la même chose que le brûlage de déchets verts. Il ne doit toutefois jamais être improvisé n'importe où : pas de barbecue en pleine nature, pas à proximité de broussailles, de haies sèches, de champs, de boisements ou de végétation inflammable. Il doit être réalisé chez soi ou dans un espace prévu à cet effet, sur un support stable, loin des végétaux, sous surveillance constante, avec de l'eau à proximité.

En cas d'arrêté préfectoral ou municipal renforcé, notamment lors d'un niveau de vigilance plus élevé ou d'un risque important d'incendie, certaines pratiques peuvent être temporairement interdites ou limitées. Avant un barbecue, un feu festif, un brasero, un feu d'artifice ou toute activité pouvant produire des flammes ou des étincelles, vérifiez les consignes officielles en vigueur.

Feux de végétaux, feux en pleine nature, mégots jetés au sol, braises mal éteintes, barbecues trop proches de la végétation : en période chaude, une imprudence peut suffire à déclencher un incendie.

Déchèterie de Coulommiers fermée pendant les travaux

La déchèterie de Coulommiers est fermée pendant les travaux, avec une réouverture estimée à fin octobre 2026. Pendant cette période, les horaires de Coulommiers ne s'appliquent pas : il faut se reporter vers les autres déchèteries ouvertes du réseau SMITOM.

Déchèterie	Adresse GPS	Horaires indiqués	Contact
Jouy-sur-Morin Ouvverte pendant les travaux	<u>Rue de la Ferté-Gaucher, Jouy-sur-Morin</u>	Lundi à samedi : 09h00 – 16h45 Dimanche : 09h00 – 11h45 Hors jours fériés.	SMITOM : <u>01 60 44 40 03</u> Accès/badge : choix 3
Nanteuil-lès-Meaux Ouvverte	<u>Chemin des Bruyères, Nanteuil-lès-Meaux</u>	Lundi à samedi : 09h00 – 16h45 Dimanche : 09h00 – 11h45 Hors jours fériés.	SMITOM : <u>01 60 44 40 03</u> Accès/badge : choix 3
Meaux Ouvverte	<u>Z.A. de la Bauve, rue de la Bauve, Meaux</u>	Lundi à samedi : 09h00 – 16h45 Dimanche : 09h00 – 11h45 Hors jours fériés.	SMITOM : <u>01 60 44 40 03</u> Accès/badge : choix 3

Pour connaître les conditions d'accès en déchèterie et demander un badge ou une carte d'accès, consultez la page dédiée du SMITOM : **[comment obtenir votre carte d'accès en déchèterie](#)**.

Vous pouvez également contacter le SMITOM au **01 60 44 40 03**, service exploitation choix 3, ou par courriel à **exploitation@smitom-nord77.fr**. Le formulaire général est disponible ici : **[contacter le SMITOM](#)**.

SOURCES OFFICIELLES ET INFORMATIONS À CONSULTER

- **[Page canicule de Chevru](#)**
- **[Coordonnées et horaires de la mairie](#)**
- **[Gestion des déchets à Chevru](#)**
- **[Vigilance Météo-France Seine-et-Marne](#)**
- **[Comprendre la vigilance canicule](#)**
- **[Prévision Airparif](#)**
- **[Arrêtés sécheresse Seine-et-Marne](#)**
- **[Arrêté sécheresse n° 2026/DDT/SEPR/212](#)**
- **[Vigieau](#)**
- **[Brûlage des déchets verts](#)**
- **[Horaires et localisation des déchèteries](#)**
- **[Badge ou carte d'accès en déchèterie](#)**

- [Contacter le SMITOM](#)
- [Numéros d'urgence officiels](#)
- [Urgence 114](#)
- [Gendarmerie de La Ferté-Gaucher](#)

MAIRIE DE CHEVRU

14 Rue Médéric Charot

77320 CHEVRU

01 64 04 60 91

Nous contacter

